

Colombier, le 10 février 2009



**LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
est convoqué le:**

mardi 17 mars 2009 à 19h00*

à la salle du Conseil général, rue Haute 20, Colombier

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière séance (**annexé**)
3. Rapport du Comité relatif à l'assainissement du digesteur et du stockeur-gazomètre et demande de crédit de Fr. 150'000.- (**annexé**)
4. Rapport du Comité concernant l'examen des Comptes 2008 (**annexé**)
5. Informations du Comité
6. Divers

La séance de la **Commission financière** aura lieu le même jour à **18h30***, dans la même salle (*liste des membres en fin de rapport*).

AU NOM DU COMITE

Le président
J. Erard

Le secrétaire
P. Bourquin

Distribution : 21 Membres du Conseil intercommunal
7 Membres du Comité
7 CC Communes membres
7 Administrations communales
1 Chef de station
1 SCPE
4 Presse

Copie convocation : Voirie (réservation de 28 places de parc)



Procès –verbal de la séance du Conseil intercommunal de la STEP du mardi 21 octobre 2008

Ordre du jour

1. Appel
2. Procès-verbal de la dernière séance
4. Rapport du Comité concernant l'examen du budget 2009
5. Divers

1. Appel

Présents : Mmes C. Grisel, M. Bornand, M. Gossin, MM. R. Ronchi, S. Da Parè, A. Lavanchy, C. Rossier, C. Monnet, F.-E. Moulin, J.-M. Nydegger, A. Cortés, U. Hübscher, J.-D. Ribaux, P.-H. Barrelet

Excusés : Mme M. Kisanga, MM R. Lembwadio, P. Donner, J.-P. Vuitel, B. Droz, R. Comte

Absents : M. F. Meisterhans

2. PV Séance ultime

Le PV de la séance du 18 mars 2008 n'apporte aucun commentaire. Il est donc accepté à l'unanimité.

4. Rapport du comité

Le Comité signale une erreur d'inversion de chiffres pour le poste Biens, Service et Marchandises sous le chiffre 490.002 : les montants des budgets 2008 et 2009 sont inversés.

Rapport de la commission financière

La commission financière a donc examiné et accepté à l'unanimité le budget 2009. Le porte-parole de la commission financière invite donc le conseil intercommunal à faire de même.

Questions soulevés lors de l'examen du budget 2009

Le budget est examiné poste par poste.

Monsieur Barrelet demande des informations complémentaires concernant le poste **309.001 – Frais de formation**. Que se passe-t il concernant le financement de cette formation si l'employé en formation quitte sa place de travail ? Il est répondu que ce cas de figure est prévu et l'employé est tenu de rembourser les frais. Les coûts de formation se montent à 9000.-/ personne sur 3 ans.

Monsieur Ronchi se demande d'où provient de cette baisse du prix / habitant ? Ceci est dû à divers facteurs, tels que le départ de l'ancien chef de service, de la diminution des intérêts et des amortissements, de l'augmentation de la population.

Le budget est accepté à l'unanimité.

5. Divers

- Louis Godet soulève une discussion concernant la structure du syndicat. Il trouve que la structure est trop lourde pour un syndicat de ce style. Il faut alléger la structure, soit en diminuant le nombre de membres, soit peut-être en supprimant la commission financière. Il propose une réflexion sur ce sujet.
D'autres intervenants relèvent également qu'il serait opportun de revoir le règlement obsolète et de le mettre en conformité selon la Constitution Neuchâteloise (droits d'éligibilité, etc.).
D'autres membres mettent en garde le Comité de direction; il y a des grosses interventions en vue au niveau des installations qui vont demander du travail de la part du comité de direction.
Un membre estime qu'il est possible d'alléger la structure en diminuant le nombre de membres, mais il faudrait que ceux-ci soient présents aux séances afin de représenter sa commune.
Un autre membre relève qu'une structure lourde en personnes pourrait encourager l'absentéisme (mon collègue ira pour moi également).
- Clovis Fahrni informe qu'à la suite d'une remarque d'une commissaire de la CF notant un manque de suivi entre les comptes 2006, 2007, il est possible de les obtenir en lui adressant une demande par courriel.

Séance close à 19h20.

Rapport du Comité au Conseil intercommunal relatif à l'assainissement du digesteur et du stockeur-gazomètre, demande de crédit de Fr. 150'000.-.

Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Suite à la première vidange de notre procédé de digestion en 2004, nous avons observé que la protection du béton ainsi que l'étanchéité des ouvrages était en très mauvais état.

En 2008, nous avons à nouveau vidé le digesteur et pu constater l'ampleur des dégâts. Après un examen approfondi, il en ressort que nous nous devons de refaire complètement le fond ainsi que l'étanchéité entre la cuve, qui est en tôle émaillée, et le muret en béton et ceci pour les deux ouvrages. Plusieurs inconnues subsistent quant à la qualité du béton, de la tuyauterie, des cloches, etc, que nous ne pourrions connaître uniquement lors du début des travaux.

Nous profiterons également de ces travaux pour installer un brasseur afin d'améliorer notre rendement de digestion ainsi que de nouveaux pares-flammes, très fortement recommandés par la Suva, qui nous permettraient ainsi d'être dans les normes actuelles.

• Etanchéité (Sablisol)	Fr.	87'975.-
• Agitateur (Arnold)	Fr.	19'600.-
• Electricité (Amics + Step)	Fr.	8'400.-
• Pare-flamme (Ialag)	Fr.	6'500.-
• Achat d'électricité	Fr.	6'000.-
• Divers et imprévu	Fr.	<u>21'525.-</u>
<u>TOTAL (TVA incluse)</u>	Fr.	<u>150'000.-</u>

Si vous entrez dans nos vues, nous vous prions, Monsieur le président, Madame, Monsieur, d'adopter l'arrêté suivant:

Le Conseil intercommunal de la station d'épuration de la Saunerie à Colombier,
dans sa séance du 17 mars 2009,
vu le rapport du Comité du 10 février 2009,

a r r ê t e :

Article premier.- Un crédit de Fr. 150'000.- (TVA incluse) est accordé au Comité pour la réalisation de l'assainissement du digesteur et stockeur-gazomètre.

Article 2.- La dépense sera portée au compte des investissements et amortie au taux de 10 %.

Article 3.- Le Comité est autorisé à conclure l'emprunt nécessaire au financement du dit crédit.

Article 4.- Le présent arrêté deviendra exécutoire à l'expiration du délai référendaire.

Au nom du Comité

Le président
J. Erard

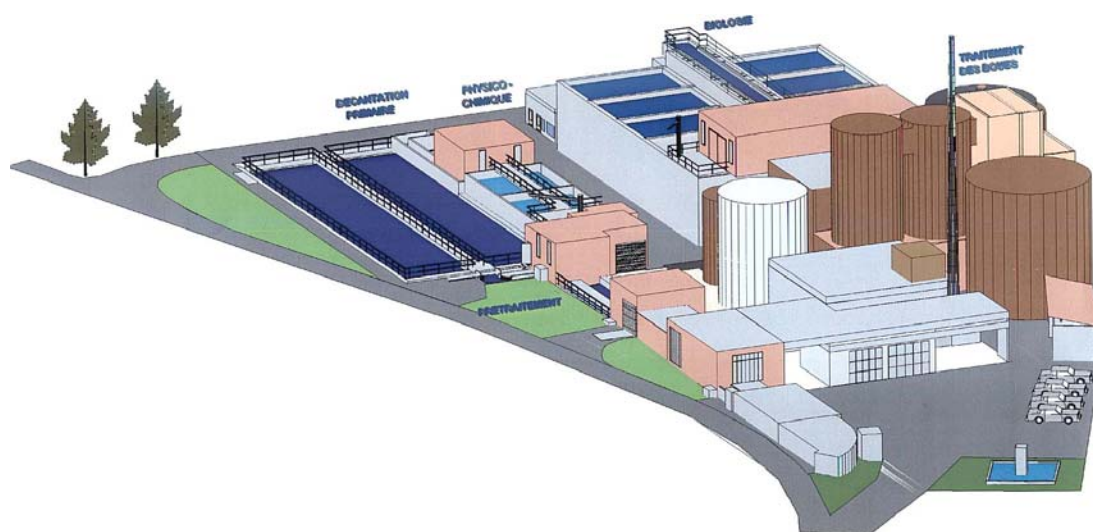
Le secrétaire
P. Bourquin

Colombier, le 10 février 2009

R A P P O R T A N N U E L

EXERCICE 2008

- I Rapport des comptes
- II Rapport d'exploitation
- III Rapport des contrôles et analyses



I RAPPORT DES COMPTES

Nous avons l'avantage de vous présenter les comptes 2008. Dans le détail, nous pouvons faire les commentaires suivants pour les postes montrant les différences les plus importantes :

030 Charges de personnel

Alors que nous avons prévu un total de charges net de Fr. 641'700.-, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 644'937.55.

031 Biens, services et marchandises

Alors que nous avons prévu un total de charges net de Fr. 928'850.-, nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 927'263.32.

Pour mémoire, nous rappelons que les postes concernant des consommables tel que les flocculants, chlorure ferrique, etc, sont sujets à des variations en fonction du volume et des charges organiques traitées (ci-dessous un tableau montre les variations annuelles des volumes d'eau brute traitée depuis 2000).

Année	Vol. voie normale	Vol. voie d'orage	Vol. total
2000	5.57	xx	xx
2001	5.98	0.28	6.26
2002	5.34	0.14	5.48
2003	4.27	0.08	4.35
2004	4.71	0.12	4.83
2005	4.02	0.06	4.08
2006	5.08	0.24	5.32
2007	4.97	0.24	5.21
2008	4.42	0.09	4.51

Volume en million de m³

- **Compte 309.000 Autres frais de personnel**

Suite à un départ en retraite et une dédite nous avons dû rechercher 2 nouveaux employés. Nous avons eu des difficultés à trouver du personnel qualifié, ce qui nous a obligés à faire paraître deux fois les annonces.

- **Compte 312.003 Gaz**

Comme prévu, nous avons vidé les ouvrages du procédé de digestion. L'opération s'est déroulée plus facilement que prévu, ce qui nous a permis de remettre l'installation en fonction plus rapidement.

- **Compte 313.011/21/22 Flocculants**

L'explication des écarts est pour chaque exercice identique (jeu entre une consommation variable et des commandes groupées).

- **Compte 315.001 Entretien installations**

Nous avons intégré les pompes anti-inondation dans les automates et malheureusement nous n'avions pas prévu que nos chaînes de la décantation primaire allaient nous causer des problèmes.

- **Compte 318.013 Evacuation boues**

Toujours la même prudence, la production de boues est également tributaire de la météo. D'abondantes précipitations augmentent sensiblement la production de boues. Vidange du procédé de digestion avec ces surprises.

Suite à la demande de notre fiduciaire de séparer les revenus des boues externes, les frais de traitement et d'évacuation de celle-ci sont inclus dans ce montant pour cette année. Pour 2009, un nouveau compte a été créé.

COMPTE	NATURE	COMPTES 2007		BUDGET 2008		COMPTES 2008	
30	CHARGES DE PERSONNEL						
300.000	Frais autorités	2'710.00		3'000		1'730.00	
300.001	Frais représentations	673.60		500		0.00	
301.000	Traitement personnel	499'337.20		490'900		495'114.45	
301.001	Primes fidélité	0.00		0		0.00	
301.002	Heures supplémentaires			12'000		7'471.00	
301.003	Indemnités piquets	12'025.00		12'000		11'690.20	
301.004	Allocation compl enfants	6'960.00		7'000		6'776.35	
301.005	Allocation enfants	9'880.00		9'700		10'495.20	
303.000	Charges sociales (AVS, ALFA, AC)	72'885.20		74'000		73'676.20	
304.000	Cotisations Caisse de Pensions	76'466.05		92'200		90'771.60	
305.000	Cotisations assurance accidents	17'672.60		16'800		17'974.20	
305.001	Cotisations APG	3'934.90		4'100		3'794.95	
306.000	Vêtements fonction	3'630.75		4'300		2'966.45	
309.000	Autres frais personnel	3'433.15		500		7'312.95	
309.001	Frais formation	2'735.00		2'500		2'490.00	
436.001	Cotis AVS/AC employé		30'863.20		31'300		30'845.20
436.002	Cotis CP employé		34'531.50		42'000		41'284.80
436.003	Cotis ass acc employé		4'849.50		4'800		4'700.80
436.030	Remboursements ass acc		-		-		-
436.031	Remboursements perte gain		-		-		-
451.000	Récup alloc enfants		9'880.00		9'700		10'495.20
490.001	Report charges personnel		632'219.25		641'700		644'937.55
	TOTAL 30	712'343.45	712'343.45	729'500	729'500	732'263.55	732'263.55
31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES						
310.000	Fournitures bureau	2'639.60		2'500		2'040.35	
311.000	Mobilier	1'030.80		1'000		382.40	
311.001	Fournitures informatiques	3'126.35		10'000		10'642.15	
312.000	Eau	726.45		1'000		433.35	
312.001	Electricité	84'749.45		110'000		88'936.95	
312.003	Gaz	80.45		10'000		3'773.45	
313.001	Fournitures générales	24'925.27		25'000		27'656.44	
313.002	Fournitures laboratoire	13'117.84		12'000		11'770.11	
313.010	Produits déphosphatation	75'317.23		90'000		88'792.85	
313.011	Floculants-épuration	8'435.85		10'000		9'038.40	
313.012	Microsables-épuration	0.00		0			
313.021	Floculant-grille épaissem.	12'847.45		14'000		19'271.15	
313.022	Floculant-filtre à bande	19'271.10		20'000		19'572.45	
313.030	Sciure / sup 08	0.00		0			
313.040	Produits pour la désodorisation/ sup 08	0.00		0			
314.000	Entretien immeuble	12'208.60		10'000		9'500.00	
315.000	Entretien véhicules	1'809.10		4'000		2'906.25	
315.001	Entretien installations	185'504.76		180'000		191'893.35	
315.002	Entretien matériel laboratoire	4'961.55		4'000		3'802.50	
317.000	Indemnités km	251.60		1'000		343.00	
318.001	Frais de ports	470.40		500		547.85	
318.002	Taxes CCP	145.10		200		97.55	
318.003	Téléphones	2'378.15		2'500		1'529.75	
318.004	Téléalarme	1'504.50		2'000		1'348.35	
318.005	Taxe et ass. véhicules	2'237.85		2'300		540.30	
318.006	Assurances RC, incendie	27'322.75		27'500		29'007.50	
318.007	Honoraires révision comptabilité	1'721.60		1'700		1'721.60	
318.008	Analyses par tiers	855.00		1'000		1'245.00	
318.010	Incinération déchets	11'865.65		15'000		14'037.55	
318.011	Elimi. sables, huiles usées, ferraille	152.50		1'500		915.05	
318.013	Evacuation compost boues	344'912.00		400'000		438'047.90	
319.000	Cotisation assoc. prof.	370.00		800		675.00	
352.000	Secrétariat, comptabilité	20'612.00		20'600		20'612.00	
434.000	Taxes vidanges fosses		13'620.00		16'000		14'660.00
434.010	Déshydratation boues externes						20'744.35
436.010	Récupérations diverses		0.00		0		3'162.88
436.011	Facturation tiers/ sup 08		0.00		0		
452.010	Stations de pompages		34'250.00		34'250		34'250.00
461.000	Subv. déchets spéciaux ménages		1'000.00		1'000		1'000.00
490.002	Report coûts matériel		816'680.95		928'850		927'263.32
	TOTAL 31	865'550.95	865'550.95	980'100	980'100	1'001'080.55	1'001'080.55

032 Intérêts passifs

Alors que nous avons prévu un total de charges net de Fr. 197'700.- nous avons terminé l'exercice avec un total de charges net de Fr. 215'386.95. La différence provient d'un emprunt bancaire pour lequel l'intérêt est payable trimestriellement, contrairement aux autres prêteurs qui facturent les intérêts annuellement l'année suivante (tel que prévu dans le budget).

033 Amortissements

- **Compte 331.000 Amortissement épuration**

Amortissement de la campagne de mesure effectuée en 2007.

045 Dédommagement des collectivités publiques

La répartition se base toujours sur le dernier recensement connu (dans ce cas celui du **31.12.2008**) ce qui explique les quelques différences pour les communes :

<u>Commune</u>	<u>Equivalent habitants</u>	<u>répartition</u>
Colombier	5'848	22.829%
Auvernier	1'568	6.121%
Peseux	1'981	7.733%
Corcelles-Cormondrèche	4'550	17.762%
Bôle	1'773	6.921%
Boudry	5'397	21.069%
Cortailod	4'499	17.563%
Total	25'616	

CONCLUSIONS

La charge par habitant se monte à **Fr. 85.25** en comparaison à un montant de **Fr. 86.27** prévu au budget 2008 et de **Fr. 88.86** aux comptes 2007.

Les comptes seront vérifiés courant mars par la fiduciaire.

COMPTE	NATURE	COMPTES 2007		BUDGET 2008		COMPTES 2008	
32 INTERETS PASSIFS							
322.006	Intérêts SwissLife 03/13 3.63%	38'115.00		32'700		32'670.00	
322.007	Intérêts SwissLife 97/05 4.1%	0.00					
322.008	Intérêts Axa Winterthur 07/17 3.58%	72'000.00		0		64'440.00	
322.009	Intérêts SUVA 00/08 4.625%	50'875.00		41'600		41'625.00	
322.010	Intérêts Privé 05/15 3.000%	60'000.00		60'000		60'000.00	
322.011	Intérêts CIC 08 / 1à 5 ans variable					17'487.90	
322.999	Intérêts sur financement de crédits	0.00		63'000		0.00	
420.001	Intérêts CCP		653.10	400			835.95
490.003	Report intérêts passifs		220'336.90		197'700		215'386.95
	TOTAL 32	220'990.00	220'990.00	197'700	197'700	216'222.90	216'222.90
33 AMORTISSEMENTS							
331.000	Amortissement épuration	0.00		0		4'600.00	
331.001	Amortissement trait. boues	0.00		0			
331.002	Amort. extens. génie civil	240'860.00		60'200		60'200.00	
331.003	Amort. extens. électro-méc	331'440.00		331'500		331'500.00	
331.004	Amort. remplac. Automate API						
332.000	Amort. complémentaire	0.00		0		0.00	
490.004	Report amortissements		572'300.00		391'700		396'300.00
	TOTAL 33	572'300.00	572'300.00	391'700	391'700	396'300.00	396'300.00
45 DEDOMMAGEMENT DES COLLECTIVITES PUBLIQUES							
390.001	Report charges personnel	632'219.25		641'700		644'937.55	
390.002	Report coûts matériel	816'680.95		928'850		927'263.32	
390.003	Report intérêts passifs	220'336.90		197'700		215'386.95	
390.004	Report amortissements	572'300.00		391'700		396'300.00	
452.000	part Colombier		506'334.13		482'165		498'570.27
452.001	part Auvernier		138'002.26		132'770		133'679.58
452.002	part Peseux		175'324.19		170'470		168'889.83
452.003	part Corcelles-Cormondrèche		391'435.91		365'959		387'909.49
452.004	part Bôle		156'840.95		153'475		151'156.82
452.005	part Boudry		481'186.26		469'397		460'120.34
452.006	part Cortailod		392'413.39		385'715		383'561.50
	TOTAL 45	2'241'537.10	2'241'537.10	2'159'950	2'159'950	2'183'887.82	2'183'887.82
	Coûts par habitant		88.86		86.27		85.25

REPARTITION	Recensement 31.12.07		Recensement 31.12.06		Recensement 31.12.08	
Colombier	5'698	22.59%	5'589	22.32%	5'848	22.83%
Auvernier	1'553	6.16%	1'539	6.15%	1'568	6.12%
Peseux	1'973	7.82%	1'976	7.89%	1'981	7.73%
Corcelles-Cormondrèche	4'405	17.46%	4'242	16.94%	4'550	17.76%
Bôle	1'765	7.00%	1'779	7.11%	1'773	6.92%
Boudry	5'415	21.47%	5'441	21.73%	5'397	21.07%
Cortailod	4'416	17.51%	4'471	17.86%	4'499	17.56%
	25'225		25'037		25'616	100.00%

Nous espérons vous avoir fourni tous les renseignements nécessaires et vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'accepter les comptes pour l'année 2008 ainsi que le rapport de gestion annexé, en votant l'arrêté suivant :

Arrêté

Le Conseil intercommunal de la Station d'épuration de la Saunerie à Colombier, dans sa séance du 17 mars 2009

vu le rapport du Comité du 10 février 2009;
vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964, révisée le 24 juin 1996;
sur la proposition du Comité,

arrête :

Article premier : Sont approuvés, avec décharge au Comité, les comptes de l'exercice 2008, qui comprennent :

a) le compte de fonctionnement qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	2'345'867.00
Revenus	Fr.	161'979.18
Perte à charge des communes membres	Fr.	2'183'887.82

b) le compte des investissements qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr.	106'728.45
Revenus	Fr.	0.00
Investissements nets / <u>augmentation</u>	Fr.	106'728.45

c) le bilan au 31 décembre 2008

Article 2 La gestion du Comité durant l'exercice 2008 est approuvée.

Article 3 ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au service des communes.

Au nom du Comité

Le président :	Le secrétaire :
J. Erard	P. Bourquin

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2007		Mouvements 2008		Dont amorts. 2008	Solde fin 2008
		Doit	Avoir	Doit	Avoir		
B1	PATRIMOINE FINANCIER						
B100	DISPONIBILITES						
B100.900.000	Caisse	3,119.40		811.90	1,644.00		2,287.30
B101.900.001	Chèques postaux 20-8321-0	799,795.69		2,965,126.15	3,053,893.58		711,028.26
B111.940.000	Impôt anticipé à récupérer	228.60		292.60	228.60		292.60
Total	DISPONIBILITES	803,143.69		2,966,230.65	3,055,766.18		713,608.16
B113	C/C Communes et Syndicat						
B113.710.000	Commune Colombier	12,240.40		459,210.26	442,878.70		28,571.96
B113.710.001	Commune Auvernier			911.58			911.58
B113.710.002	Commune Peseux						
B113.710.003	Commune Corcelles-Cormondrèche			21,945.49			21,945.49
B113.710.004	Commune Bôle						
B113.710.006	Commune Boudry						
B113.710.007	Commune Cortaillod						
Total	C/C Communes et Syndicat	12,240.40		482,067.33	442,878.70		51,429.03
B115	AUTRES DEBITEURS						
B115.710.000	Autres débiteurs	7,524.60		9,378.05	13,207.40		3,695.25
B115.800.000	SINISTRE						
B132.301.001	Caisse Cant. alloc. familiale			10,515.20	10,515.20		
Total	AUTRES DEBITEURS	7,524.60		19,893.25	23,722.60		3,695.25
B141	INVESTISSEMENTS						
B141.710.000	Station : traitement de l'eau	45,579.40			4,600.00	4,600.00	40,979.40
B141.710.001	Station : traitement des boues						
B141.710.003	Extension STEP génie civil	2,167,767.85			60,200.00	60,200.00	2,107,567.85
B141.710.004	Extension STEP équip.électro-m	2,982,959.05		106,728.45	331,500.00	331,500.00	2,758,187.50
Total	INVESTISSEMENTS	5,196,306.30		106,728.45	396,300.00	396,300.00	4,906,734.75
TOTAL	PATRIMOINE FINANCIER	6,019,214.99		3,574,919.68	3,918,667.48	396,300.00	5,675,467.19

Comptes	Désignation	Soldes à fin 2007		Mouvements 2008		Dont amorts. 2008	Solde fin 2008
		Doit	Avoir	Doit	Avoir		
B2	PASSIF						
B200	ENGAGEMENTS COURANTS						
B200.000.000	Créancier collect Commune -FOU						
B200.710.000	Créanciers divers		219.006.49	207.732.24	159.444.13		170.718.38-
B200.710.001	C/C STE <-> COL						
B213.710.000	Commune Colombier		26.474.16	26.474.16			
B213.710.001	Commune Auvernier		9.957.74	9.957.74			
B213.710.002	Commune Peseux		2.875.81	2.875.81	1.582.17		1.582.17-
B213.710.003	Commune Corcelles-Cormondrèche		2.524.09	2.524.09			
B213.710.004	Commune Bôle		16.559.05	16.559.05	2.323.18		2.323.18-
B213.710.006	Commune Boudry		41.773.74	41.773.74	9.271.66		9.271.66-
B213.710.007	Commune Cortaillod		35.626.61	35.626.61	2.154.50		2.154.50-
Total	ENGAGEMENTS COURANTS		354,797.69	343,523.44	174,775.64		186,049.89-
B221	DETTES A MOYEN ET LONG TERME						
B221.940.014	SwissLife ZH 1997/2005 4,10%						
B221.940.015	Axa Winterthur 07/2017 3,58 %		1.800.000.00				1.800.000.00-
B221.940.016	SwissLife ZH 2003/2013 3,63%		900.000.00	150.000.00			750.000.00-
B221.940.017	SUVA 2000/2008 4,625%		900.000.00	900.000.00			
B221.940.018	PRIVE 2005/2015 3,000%		2.000.000.00				2.000.000.00-
B221.940.019	CIC 2008 1 à 5 ans variable			350.00	900.350.00		900.000.00-
Total	DETTES A MOYEN ET LONG TERME		5,600,000.00	1,050,350.00	900,350.00		5,450,000.00-
B252	PASSIFS TRANSITOIRES						
B252.010.000	Salaires nets à payer			13.780.70	13.780.70		
B252.303.001	Caisse cantonale compensation			73.947.65	73.947.65		
B252.304.001	Caisse de Pension Etat			90.771.60	90.771.60		
B252.305.001	Caisse nationale accidents			20.018.00	20.018.00		
B252.305.002	Winterthur, ass. acc compl LAA						
B252.305.003	CSS, ass. malad. coll.			3.967.00	3.967.00		
B280.900.000	Remplacement sinistre		64.417.30	25.000.00			39.417.30-
B290.900.000	BOUCLEMENT INFORMATIQUE						
Total	PASSIFS TRANSITOIRES		64,417.30	227,484.95	202,484.95		39,417.30-
TOTAL	PASSIF		6,019,214.99	1,621,358.39	1,277,610.59		5,675,467.19-

Comptes 2008

STEP, Colombier

No compte	Libellé	Date	Crédit voté Montant	Comptes 2008 Dépenses	Comptes 2008 Recettes	Budget 2008	Situation à fin 2008 Total dépenses Total recettes
I0							
I015.501.011	Remplacement automate programmable API	16/10/2007	160,000.00	106,728.45			106,728.45
	TOTAL		160,000.00	106,728.45	106,728.45		106,728.45
	Solde net						

II RAPPORT D'EXPLOITATION

II 1 Population raccordée

Recensement au 31.12.2008

Année		2004	2005	2006	2007	2008
<u>Communes membres</u>						
Commune de	Colombier	5'029	5'160	5'212	5'392	5'542
	Caserne	235	218	208	171	171
	Camping	187	189	169	135	135
Commune d'	Auvernier	1'548	1'546	1'539	1'553	1'568
Commune de	Peseux	1'956	1'863	1'976	1'973	1'981
Commune de	Corcelles-Corn.	4'091	4'118	4'242	4'405	4'550
Commune de	Bôle	1'780	1'812	1'779	1'765	1'773
Commune de	Cortailod	4'401	4'474	4'471	4'416	4'499
Commune de	Boudry	5'008	4'974	4'940	4'905	4'907
Hôpital de	Perreux	503	492	501	510	490
<u>TOTAL</u>		24'738	24'846	25'037	25'225	25'616

II 2 Communauté d'exploitation

Notre personnel s'occupe de la maintenance, de la surveillance, du contrôle et de l'optimisation :

- Des installations de la Saunerie pour le traitement de l'eau et des boues.
- Des stations de relevage sur les réseaux d'égouts communaux

II 3 Personnel d'exploitation

Le personnel de la STEP est composé de :

- 5 personnes à plein temps
- 1 personne (laborantine) à mi-temps

L'horaire de travail est fixé à 40h par semaine.

Les salaires sont fixés selon le barème de l'Etat.

L'ensemble du personnel a effectué :

- 8'655 h de travail sur le site de la Step.
- 384 h de travail sur les STAP (stations de pompage).
- 494 h de maladie - accident
- 985 h de vacances

Monsieur Vermot est parti en retraite fin juin, à l'âge de 61 ans, après 9 ans de service passés à la tête de la STEP. Monsieur Senes nous a quittés à fin juin après 3 ans de service.

En mai nous avons engagé Monsieur Gradassi et en septembre Monsieur Maumary.

II 4 Comparaison avec d'autres exercices

- Les consommations spécifiques rapportées aux volumes d'eau traitée sont généralement à comparer avec précaution. En effet, les volumes d'eau traitée varient d'une année à l'autre pour une charge de pollution approximativement constante (les consommations spécifiques rapportées au volume doivent donc logiquement varier).

Eaux usées:

La quantité totale d'eau usée traitée à la STEP est de **4'511'965 m³**, une moyenne de 12'361 m³/j, se répartissant en 4'418'752 m³ par la voie principale et 93'213 m³ par la voie pluviale.

Un débit supérieur à la capacité de traitement (très fortes pluies, déversements de l'excédent non traité au lac) représente 34 heures

Déchets de dégrillage et flottants:

Les déchets de dégrillage acheminés à VADEC pour incinération représentent un total de 47,44 t, se répartissant en 33,84 t grille fine et 13,6 t grille grossière.

Glossaire

Fec13	Chlorure ferrique pour la précipitation des phosphates
MES	Matière en suspension
MS	Matière sèche
CCF	Couple chaleur force
DCO	Demande chimique en oxygène
Ptot	Phosphore total
DBO5	Demande biochimique en oxygène à 5 jours

☐ **Evacuation des sables et graviers :**

Les sables et graviers évacués représentent un volume de 8 m³, identique à 2006 et 2007.

☐ **Prise en charge de la vidange des fosses privées :**

Les entreprises de curage ont livré à la Step 368 m³.
Nous constatons chaque année une diminution du nombre de m³ livré à la Step.

☐ **Huiles usées et déchets spéciaux des ménages :**

Nous avons évacué 2'400 litres d'huile minérale pour 2007 et 2008.
Depuis mi-août nous récoltons l'huile végétale usée, que nous introduisons en digestion afin d'augmenter notre production de bio gaz.

La collecte des "déchets spéciaux des ménages", qui a lieu le premier samedi de chaque mois, représente 7'725 kg.

☐ **Consommation de réactifs :**

Pour le traitement de l'eau, nous avons utilisé :

1'750 kg de flocculant	0,38g/m ³
281 t de solution de FeCl ₃	62,3 g/m ³
	(g/m ³ d'eau entrée step)

Flocculant utilisé pour le traitement des boues :

1'925 kg pour le pré épaissement	67,42 g/m ³
2'725 kg pour la déshydratation	6,2 kg/tMS
	(g/m ³ de boues traitées considérées)

Pour 2008, nous n'étions pas constamment dans les normes en matières en suspension à la sortie Biostyr donc nous avons dû faire fonctionner le procédé Actiflo en mode tertiaire quelques mois ce qui explique la différence de consommation de flocculant et de FeCl₃.

II 5 Traitement des boues

□ Boues :

Nous avons extrait des installations de traitement d'eau **23'730 m³** de boues, dont **13'850 m³** proviennent de la décantation primaire et **9'880 m³** du lavage des biofiltres (boues biologiques).

De ces 23'730 m³ de boues, environ 5 % (1'190 m³) sont introduites directement en digestion tandis qu'environ 95 % sont préépaissies. On mesure **28'550 m³** de boues à l'alimentation du préépaississement, cette quantité est plus élevée que la quantité de boues extraites de l'installation car elle comprend des ajouts, tel que la solution de floculant, le rinçage et le nettoyage des grilles, parfois des eaux putrides, des boues extérieures, etc.

Les boues épaissies, plus la partie des boues primaires non épaissies (env. 1'190 m³) sont introduites en digestion. Le total mesuré est de **8'870 m³**.

Les boues extraites de la digestion, environ **8'195 m³**, sont pressées (presse à bande), pour donner **1'682 t** de boues déshydratées à une moyenne de **26,2 %** de matière sèche (MS), soit **438 t de MS, évacuées en totalité au séchage de VADEC.**

Remarques :

Les valeurs ci-dessus incluent les boues traitées pour les Step voisines :

- Rochefort : 40 m³, 2,3 t MS
- Montmollin : 161 m³, 11,2 t MS
-

Soit un total de 201 m³, comprenant 13,5 t de MS.

L'ordre de grandeur de la précision des mesures de comptage des quantités de boues est d'env. 10%.

II 6 Production de biogaz et achat de gaz naturel

Les **8'870 m³** de boues introduites en digestion ont produit **284'338 m³ de biogaz**.

240'849 m³ ont été consommés par le CCF.

35'923 m³ ont été consommés par la chaudière.

7'566 m³ ont été brûlés par la torchère.

Nous avons également consommé 3'794 m³ de gaz naturel pour le chauffage des boues lors de l'arrêt de la digestion.

II 7 Production, achat et consommation d'énergie

La consommation totale de la STEP est de 884'545 kWh électrique, soit une consommation spécifique 0,196 kWh/m³ d'eau traitée.

Production du CCF2 à partir du biogaz et gaz naturel 390'151 kWh

Achat Groupe e

499'777 kWh

Le CCF2 a fonctionné 6'274 h, au biogaz à une puissance moyenne de 59,9kW

Le CCF2 a fonctionné 241 h au gaz naturel

La chaudière a fonctionné pendant 895 h et la torchère 194 h

Remarques :

- L'importante diminution de kWh produits provient du fait que nous avons eu quelques pannes avec notre ancien moteur et l'arrêt de la digestion.
- L'augmentation des kWh/m³ provient du fonctionnement du procédé Actiflo.

Refoulement d'électricité :

Nous avons vendu 5383 kWh au Groupe Ee pour la somme de Fr. 662.80 (périodes durant lesquelles notre production est supérieure à notre consommation).

Première année où nous refoulons une si grande quantité dans le réseau, notre apport d'huile végétale et de lies portent ses fruits.

La production de gaz est très difficile à gérer. Nous avons refoulé ces kWh durant la nuit car notre demande en électricité est moins conséquente.

Evolution de la consommation et du coût pour l'énergie

	Gaz naturel (Fr.)	Electricité (Fr.)	Consommation (KWh)
2001	68'974	141'687	1'244'840
2002	48'967	136'894	1'251'525
2003	38'632	111'736	1'079'551
2004	29'837	111'412	981'385 (inondation)
2005	6'399	144'991	1'138'968
2006	43	101'551	1'059'194
2007	< 10	84'750	907'080 (arrêt du compost)
2008	3'595.05	88'936.95	889'928

II 8 Etat de la station

Le problème « béton », comme mentionné dans le rapport de 2007 est toujours d'actualité mais malheureusement d'autres impératifs ont fait leur apparition. Suite à la vidange du digesteur et de l'ESTO nous sommes dans l'obligation de commencer à assainir ces deux ouvrages avant les autres. Une demande de crédit est en cours.

Si rien ne vient entraver la bonne marche de la Step nous entreprendrons les travaux de réfection de l'Actiflo en 2010. Ce qui nous permettra de profiter des tests et essais effectués à la Step de Genève.

Depuis le mois d'octobre nous avons modifié notre façon de travailler, car nos résultats en MES à la sortie des Biostyrs (traitement biologique) était de plus en plus mauvais donc nous devons compenser ce manque de résultats par la mise en fonction du procédé Actiflo. Ce procédé est magique mais très gourmand en électricité et produits chimiques. Après discussion et tests, nous nous sommes lancés dans l'apport de bactéries afin de combler ce manque de performance d'épuration. Les résultats recherchés ont été atteints. Nous arrivons à nous passer du procédé Actiflo en mode tertiaire et à diminuer notre consommation de FeCl₃. Nous continuons d'exploiter la station dans ce sens. Pour l'instant nous sommes toujours au stade expérimental mais les résultats nous laissent enthousiastes.

La station vieillit, ainsi que ses stations de relevages, nous sommes sans cesse en train de réviser ou de changer des machines afin de maintenir la station en état de fonctionnement impeccable.

III RAPPORT ANNUEL DES CONTRÔLES ET ANALYSES

La surveillance de la qualité des eaux est réalisée de la même manière que les années précédentes.

Les méthodes de calcul sont identiques à celles des 3 dernières années, les résultats sont donc désormais comparables (DCO, MES, P_{tot}).

(Les calculs des moyennes annuelles sont basés sur le calcul des charges quotidiennes, pour les jours sans analyses, nous considérons la valeur moyenne mensuelle d'analyse).

Comme il a été établi depuis quelques années déjà, le rejet au lac s'effectue directement après le traitement biologique (Biostyr) pour l'essentiel des eaux traitées. Pour cette année, nous avons dû passer par l'Actiflo pour environ le quart du débit total.

En conclusion, les installations satisfont aux exigences en vigueur.

☐ **Analyses et charges en DCO** (demande chimique en oxygène):

Entrée de la STEP (sans les retours) :	moyenne = 312 mg/l
Sortie STEP (rejet au lac):	moyenne = 28 mg/l
(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)	

1'234 t de DCO ont été éliminées, soit un rendement annuel d'épuration de 90,8 %.

124 t de DCO ont été rejetées au lac.

Commentaires :

Bien que ne faisant pas encore partie des normes de rejets, nous mesurons et calculons les charges en DCO. Dès 2009, cette analyse deviendra obligatoire. Cette analyse est rapide (résultat en 2 h), donc utile au réglage des paramètres d'exploitation, contrairement à la DBO₅*, faisant partie des normes, mais fournissant des résultats après 5 jours (donc inutile à l'exploitation).

*DBO₅ : demande biochimique en oxygène à 5 jours

☐ **Analyses et charges en Phosphore total (P_{tot})**:

Entrée de la STEP (sans les retours) :	moyenne = 4,75 mg/l
Sortie STEP (rejet au lac):	moyenne = 0,31 mg/l
(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)	

La norme de rejet est fixée à 0,8 mg/l

20,60 t de P_{tot} ont été éliminées, soit un rendement annuel d'épuration de 93,4 %.
1,37 t de P a été rejetée au lac.

☐ Analyses et charges en Matières en suspension (MES):

En entrée STEP cette mesure n'a pas de sens.

Sortie STEP (rejet au lac): **moyenne = 7,5 mg/l**
(moyennes annuelles pondérées aux charges quotidiennes)

La norme de rejet est fixée à 10 mg/l (la précision de cette mesure est de +/- 2 mg/l).

32,6 t de MES ont été rejetées au lac

Remarques:

- Nos analyses (nécessaires à la conduite de l'exploitation) sont pratiquées sur des échantillons moyens, prélevés durant 24 h, proportionnellement au débit (un prélèvement tous les 10 à 15 m³), effectuées 5 jours par semaine (de dimanche à jeudi), en plusieurs points de la station (entrée Step, sortie décantation primaire, sortie Biostyr, sortie Actiflo au besoin).

☐ Analyses du SCPE :

Le service cantonal de la protection de l'environnement (SCPE) prélève périodiquement des échantillons d'eau pour contrôle analytique. Nous joignons à ce rapport 2 copies des résultats d'analyses de ce service pour information.

Note :

Pour toutes personnes intéressées aux détails, concernant l'obtention des chiffres mentionnés dans ce rapport, nous détenons ces valeurs, sur feuilles de calculs Excel.

Peseux, le 14 novembre 2008

Comité directeur de la STEP

Allée du Port 4

2013 Colombier

Bulletin d'analyse d'eau prélevée à la STEP de ColombierDate du prélèvement : **05.11.2008**

Charges exprimées en équivalents-habitants :

Météo : variable

Entrée :

Sortie :

Durée : 24h

DBO5 : 17'155

291

Débit : 9450 m3/j

DCO : 25'806

2'253

Débit biologique : m3/j

Ptot : 19'544

344

Déphosphatation : 330 ml/min

	Entrée	Sortie	Norme	Rendement
N° d'enregistrement	3185	3169		
pH	7.6	7.7	6,5 - 9,0	
Conduct. [μ S/cm]	1423	1260		
MES [mg/l]		6	10	
DBO5 [mgO2/l]	118	2	10	98%
DCO [mgO2/l]	355	31		91%
DOC [mgC/l]	26	6		
o-PO4 [mgP/l]	2.24	0.00		
Ptot [mgP/l]	4.55	0.08	0.8	98%
N-NH4 [mgN/l]	21.80	2.57		
N-NO2 [mgN/l]	0.00	0.08		
N-NO3 [mgN/l]	0.24	11.17		
Chlorures [mg/l]	181	200		

Service de la protection de l'environnement


J.-D. Rosseletresponsable de l'évacuation
et du traitement des eaux

Copie : Monsieur Denis Fahrni, Chef d'exploitation STEP